

DOSSIER D'INSCRIPTION  
DISPOSITIF ARGENT DE POCHE **ANNEE 2024**

Préciser mes disponibilités (IMPORTANT) :

- Chantier 22-23-24 Avril 2024
- Chantier 8-9-10 Juillet 2024
- Chantier 5-6-7 Août 2024
- Chantier 21-22-23 Octobre 2024

NOM.....

PRENOM.....

SEXE M  F  DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....  
.....

MAIL .....

TELEPHONE du domicile.....

PORTABLE DU JEUNE .....

PORTABLE DE LA MAMAN .....

PORTABLE DU PAPA .....

TEL PROFESSIONNEL MAMAN .....

TEL PROFESSIONNEL PAPA .....

N° ALLOCATAIRE CAF/MSA.....

Situation

Lycéen(ne) : précisez l'établissement .....

Etudiant ( e) : précisez l'établissement.....

Autre.....

PHOTO  
D'IDENTITE

**Avez-vous déjà participé à des chantiers argent de poche ?**

**Si oui, Dans quelle commune et à quelle période ?**

**Pièces justificatives à fournir :**

- Justificatif de domicile : copie facture.
- Dossier d'inscription complété
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie d'attestation d'assuré( e) social( e)
- Contrat de participation
- Autorisation parentale (pour les mineurs)
- Fiche sanitaire
- Autorisation de droit à l'image
- R.I.B. pour le paiement de l'indemnité par mandat.
- Autorisation de versement des indemnités sur le compte parental, si pas de compte personnel pour le jeune.

\*\*\*\*\*

**CE DOSSIER COMPLET EST A REMETTRE EN MAIRIE  
AVANT LE 15 AVRIL 2024**

.....

**Autorisation au droit à l'image**

Je soussigné(e) .....

- Autorise la diffusion de photographies me représentant au sujet des chantiers argent de poche : dans la presse locale, journaux communautaires, sites d'information cf Communauté de Communes, Mairie. Etc.,
- N'autorise pas la diffusion de photographies me représentant.

Signature du participant,

Signature des représentants légaux, si Mineur( e)

Nom – Qualité

## Contrat de participation au dispositif « ARGENT DE POCHE 2024 »

Le dispositif « argent de poche » est mis en place. Le principe consiste à travailler sur des petits chantiers d'utilité sociale en contrepartie d'une indemnité.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 18 ans habitant St Fraimbault de Prières (ou l'un des parents habite la commune) et intéressés pour travailler sur des petits chantiers pendant les vacances scolaires. Accompagnés d'un responsable de chantier, ils pourront contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans lequel ils évoluent.

**Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.**

### Date et lieu de l'animation :

.....s'engage à participer au « projet argent de poche »,

### A remplir obligatoirement :

- **Chantier n°1 :**
  - **Du 22 avril 2024 au 24 avril 2024, de 14 h à 17h.**
  
- **Chantier n°2 :**
  - **Du 8 juillet 2024 au 10 Juillet 2024, de 14 h à 17h.**
  
- **Chantier n°3 :**
  - **Du 5 août 2024 au 7 août 2024, de 14 h à 17h.**
  
- **Chantier n°4 :**
  - **Du 21 octobre 2024 au 23 août 2024, de 14 h à 17h.**

L'intéressé (e) sera appelé(e) à intervenir sur le chantier pour enlever les plantations d'été, nettoyer les jardinières, aider à leur stockage et faire du désherbage d'espaces publics. Le groupe sera encadré par des élus Mr Vannel Christophe employé communal.

Point de rendez-vous pour le chantier : à la Mairie.

Attention, si la pluie ne permet pas de réaliser le chantier, certains jours pourront être reportés ultérieurement.

### Concernant la ponctualité

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas autorisée à y participer.

Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

### Concernant la périodicité de l'activité

L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 h 00 (correspondant à une demi-journée) comprenant une pause d'une demi-heure.

Chaque année, je ne peux participer au maximum à 30 demi-journées d'activités.

### **Concernant la réalisation des chantiers**

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, je dois me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés : venir avec des vêtements et des chaussures qui ne craignent pas les tâches de peinture ou de détergents. Je suis obligé(e) de porter le matériel de protection qui me sera fourni : vêtements de protection, gants et/ou chaussures de sécurité selon les types de chantier.

Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

En cas de mauvais temps qui pourrait remettre en cause le chantier de plein-air, il pourra être reporté. Veuillez quoiqu'il arrive vous rendre sur le lieu de rendez-vous car seul le responsable de chantier est habilité à l'annuler ou le reporter.

### **Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers.**

- ☞ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ☞ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants, tant en matière de sécurité que de consignes techniques.
- ☞ Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants au chantier.
- ☞ Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- ☞ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- ☞ Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

**Sanctions appliquées** entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche »
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.
- Tout chantier (3 heures) commencé doit être achevé dans sa totalité pour pouvoir prétendre à l'indemnité.

### **Indemnisation du chantier**

Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier de 3 h.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

**Fait à St Fraimbault de Prières, en deux exemplaires le.....**

**Signature du maire**

**Signature du participant,  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »**

**Signature des représentants légaux  
Nom – Qualité**

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ANNEE 2024

### AUTORISATION PARENTALE

**Madame, Monsieur** :....., **en qualité de représentant légal**, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille-mon fils\* s'engage :

- La commune de St Fraimbault de Prières ne sera en aucun cas, réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- A autoriser le responsable du chantier présent, en cas d'accident, à transporter le jeune dans l'établissement hospitalier le plus proche.
- La commune de St Fraimbault de Prières s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

**Autorise :**

Prénom :

NOM :

Domicilié(e) :





**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

---

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

---

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....  
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : ..... BUREAU : .....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussigné, .....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date :

Signature :

---

**CHANTIER ARGENT DE POCHE  
COMMUNE DE ST FRAIMBAULT DE PRIERES  
VERSEMENT INDEMNITE**

Je soussigné ( e ), .....  
Domicilié ( e ), .....  
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

Ne possédant pas de compte bancaire

Accepte que l'indemnité relative au chantier argent de poche que j'ai effectué :

**A remplir :**

Du ..... au .....  
Du ..... au .....  
Du ..... au .....

**Soit versée sur le compte bancaire de mes parents,**

**Mr et Mme .....**  
**Domiciliés : .....**  
**53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES**

**Signature**